

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

- Une délibération du maître d'ouvrage adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département,
- Un dossier technique niveau avant-projet sommaire,
- Un estimatif détaillé de la dépense HT et TTC,
- Une note de présentation du projet,
- Un échéancier de réalisation,
- Un plan de financement faisant apparaître les subventions sollicitées ou obtenues des divers partenaires financiers,
- Dans le cas de travaux : un plan de situation,
- Une attestation précisant que les travaux prévus relèvent de la compétence de votre collectivité et n'ont pas encore été transférés à votre intercommunalité.